

**RACISME ET DISCRIMINATIONS SYSTÉMIQUES
REDDITION DE COMPTES**

Assemblée publique virtuelle

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise et la Commission de la sécurité publique (ci-après la Commission conjointe) vous invitent à participer à une assemblée publique au cours de laquelle la Ville de Montréal présentera l'état d'avancement de ses travaux en matière de lutte contre le racisme et les discriminations systémiques.

La présentation par le Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques et les services de la Ville de Montréal sera suivie d'une période de questions et commentaires du public, puis des commissaires.

DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

PRÉSENTATION DU BILAN DES RÉALISATIONS ET ENGAGEMENTS 2022

Au cours de l'assemblée publique, le Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques présentera, aux côtés de services de la Ville de Montréal, un état d'avancement des réalisations de la Ville de Montréal en matière de lutte contre le racisme et les discriminations systémiques et de ses engagements pour l'année 2022.

La Commission conjointe informe les personnes intéressées que cette assemblée publique se tiendra le:

DATE ET HEURE : **MARDI 29 MARS 2022 À 9 H 30**

PAR VISIOCONFÉRENCE

La séance publique sera accessible via la webdiffusion en direct à partir de la page dédiée du site internet des commissions permanentes

ville.montreal.qc.ca/racismesystemiquereddition

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Après la présentation, une période sera consacrée aux questions et commentaires du public, puis à ceux des membres de la Commission conjointe, auxquels répondront les représentantes et représentants de la Ville de Montréal.

Les personnes intéressées à faire part de leur question et commentaire sont invitées à les transmettre via le *formulaire en ligne* dédié disponible à ville.montreal.qc.ca/racismesystemiquereddition **avant le lundi 28 mars 2022 17 h.**

INFORMATIONS

Toute personne peut obtenir copie de la documentation auprès du Service du greffe.

Notez que la séance publique peut également être visionnée en différé sur le compte [YouTube de la Ville de Montréal](#).

Pour toute autre information, consultez la page dédiée ville.montreal.qc.ca/racismesystemiquereddition ou communiquez avec le secrétariat des commissions permanentes.

Inscrivez-vous dès maintenant l'infolettre des commissions permanentes pour ne rien manquer de nos nouvelles : ville.montreal.qc.ca/infolettrecommissions.

RENSEIGNEMENTS : Service du greffe
Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et au bureau de la présidence du conseil
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3770
Télécopieur : 514 872-5655

commissions@montreal.ca | ville.montreal.qc.ca/commissions | [@Comm_MTL](#)